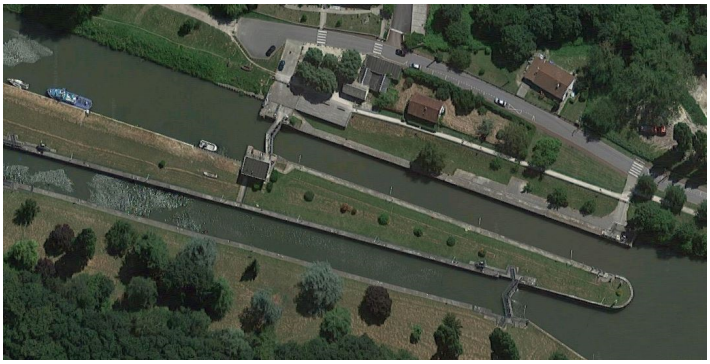
# Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

**(Norme NF X 46-020)**



**BIEN IMMOBILIER CONCERNE :**
Rivière Oise canalisée
Ecluses de L'Isle Adam
95290 L ISLE ADAM

**Propriétaire**
Voie Navigables De France
18 Quai D'Austerlitz
75013 PARIS 13

**Demandeur**
Voie Navigables De France
18 Quai D'Austerlitz
75013 PARIS 13

**SYNTHESE DU RAPPORT :**

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Programme des travaux : cf. chapitre 1

**Date du rapport :** 25/06/2019

**Date de visite :** 25/06/2019

**Nombre de pages :** 24

**Fait à :** CREIL

**Référence du dossier :** 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam

**Référence du rapport : 21060191779**

**Nombre de prélèvements :** 4

**Auteur du rapport :**

**Fonction :** Opérateur de repérage
**Certificat de compétence :** n° CPDI4004
**Délivré par :** I.Cert

**Contrat d'assurance :** AXA / n° 37503519275087 / échéance 31/12/2019



*Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.*

# Sommaire


**I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE ..... 3**

1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE ..... 3
2. PERIMETRE DU REPERAGE ..... 3

**II. CONCLUSIONS ..... 3**

**III. OBJET DE LA MISSION ..... 4**

1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE ..... 4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES ..... 4

**IV. DEROULEMENT DE LA MISSION ..... 5**

1. PRESTATIONS REALISEES ..... 5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE ..... 5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE ..... 5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION ..... 6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION ..... 6

**V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE ..... 7**

1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE ..... 7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE APRES ANALYSE ..... 7
3. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE SUR JUSTIFICATIF ..... 7
4. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES ..... 7

**VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT ..... 8**

**ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ..... 9**

**ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS ..... 11**

**ANNEXE 3 - PV ANALYSES ..... 15**

**ANNEXE 4 - AUTRES DOCUMENTS ..... 21**

**ANNEXE 5 - CERTIFICAT DE COMPETENCES ..... 22**

**ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE ..... 23**

# I. PROGRAMME ET PERIMETRE DU REPERAGE

## 1. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Percements des murs et plafonds.

## 2. PERIMETRE DU REPERAGE

# II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

| Niveau | Local | Matériau ou produit |
|---|---|---|
| Néant | | |

# III. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans un immeuble bâti préalablement à la réalisation des travaux mentionnés dans le programme de travaux du donneur d'ordre, figurant en page 3 du rapport. Elle comporte :
La recherche de la présence des matériaux et produits de la liste A1 de la norme NF X 46-020, concerné par les travaux;
L'identification et la localisation des matériaux et produits qui contiennent de l'amiante.
Le présent rapport est destiné à **constituer le rapport de repérage avant travaux dans l'immeuble**.

*L'intervention de SOCOTEC a pour référentiel l'article L 4412-2 du Code du Travail et les textes qui lui sont liés (en particulier le décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations). Elle est effectuée dans le cadre de la norme NF X 46-020. Elle porte sur les composants figurant dans le tableau A1 de l'annexe A de cette même norme.*
Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries parois enterrées, étanchéité des parois enterrées.

## 1. DESCRIPTION PRECISE DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Autres

## 2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

| Niveaux | Locaux |
|---|---|
| Vigie | |

# IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

## 1. PRESTATIONS REALISEES

☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.

☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.

☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
**Laboratoire(s) d'analyse :** ITGA Aix

☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.

☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

## 2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :
> Sans accompagnateur

## 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

| Observations | Oui | Non | Sans Objet |
|---|---|---|---|
| Plan de prévention réalisé avant intervention sur site | - | - | X |
| Vide sanitaire accessible | | | X |
| Combles ou toiture accessibles et visitables | | | X |

### Parties non visitées

| Localisation | Parties du local | Raison |
|---|---|---|
| Néant | - | |

### Autres informations sur le déroulement de la mission

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

## 4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUES A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

| Documents demandés | Documents remis |
|---|---|
| Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés | - |
| Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place | - |
| Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité | - |

Observations :
**Néant**

## 5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

| Etage | Intitulé du plan |
|---|---|
| plan amiante | plan amiante |
| Capture | Capture |

# V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.
Successivement sont présentés :

- Les composants contenant de l'amiante (§ 5.1),
- Les composants de l'annexe A de la norme NF X 46-020 repérés sans amiante (§5.2 et 5.3)
- Les composants de l'annexe A de la norme NF X 46-020 pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ 5.4)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.
En colonnes 3 et 4 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

## 1. MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

| Localisation | Composant | | N° Matériau | N° Prélèvement | Conclusion (justification) | Photo |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Néant | - | | | | | |

## 2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE APRES ANALYSE

| Localisation | Composant | | N° Matériau | N° Prélèvement | Conclusion (justification) | Photo |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Vigie | Joint d'assemblage | Joint d'assemblage | M001 | P001 | Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire) | |
| | Enduit à base de ciment lissé ou taloché | Enduit à base de ciment lissé ou taloché | M002 | P002 | Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire) | |
| | Enduit à base de ciment lissé ou taloché | Sous face d'escalier | M003 | P003 | Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire) | |
| | Revêtement bitumineux | Peinture bitumineuse | M004 | P004 | Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire) | |

## 3. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE SUR JUSTIFICATIF

| Localisation | Composant | | N° Matériau | N° Prélèvement | Conclusion (justification) | Photo |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Néant | - | | | | | |

## 4. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

| Localisation | Composant | | N° Matériau | Conclusion (justification) | Photo |
|---|---|---|---|---|---|
| Néant | - | | | | |

# VI. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

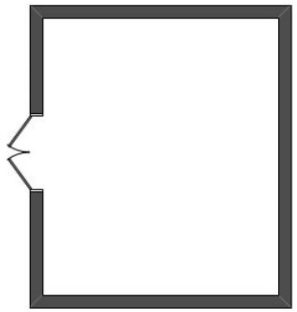
Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

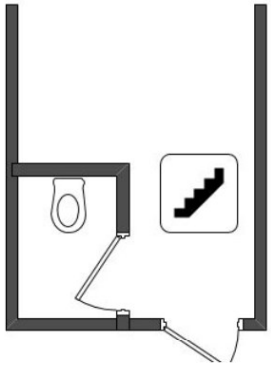
Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la santé Publique.

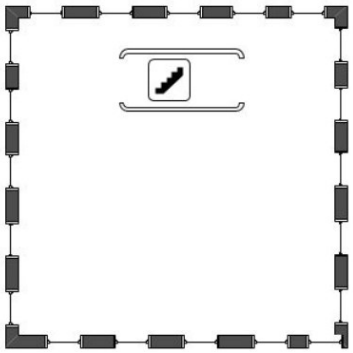
# ANNEXE 1 -
# FICHE D'IDENTIFICATION

| | |
|---|---|
| Néant | |

# ANNEXE 2 -
# PLANS / CROQUIS







Lieu d'intervention : Rivière Oise canalisée
Ecluses de L'Isle Adam – 95290 L ISLE ADAM

**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC, auteur :**
**Dossier n° 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam du**
**Adresse du bien : Rivière Oise canalisée**
**Ecluses de L'Isle Adam (Non communiqué) 95290 L ISLE ADAM**

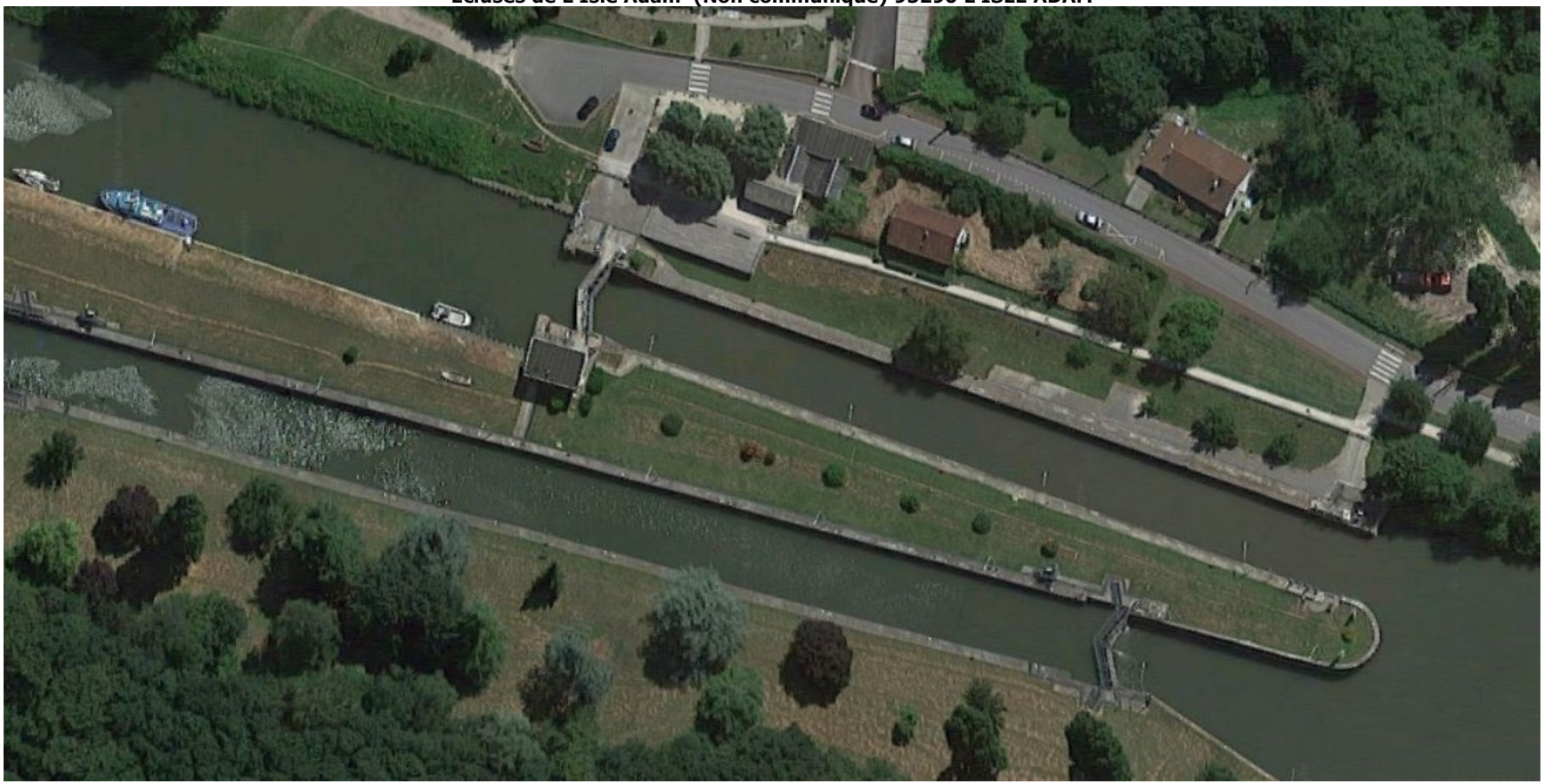


**Planche (croquis) de repérage technique effectué par le cabinet : SOCOTEC, auteur :**
**Dossier n° 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam du**
**Adresse du bien : Rivière Oise canalisée**
**Ecluses de L'Isle Adam (Non communiqué) 95290 L ISLE ADAM**

| | | |
|---|---|---|
| | | Nom du propriétaire **:**<br>**Voie Navigables De France**<br>Adresse du bien :<br>**Rivière Oise canalisée**<br>**Ecluses de L'Isle Adam**<br>**95290**<br>**L ISLE ADAM** |
|  | Conduit en fibro-ciment | |
|  | Conduit autre que fibro-ciment | |
|  | Brides | |
|  | Dépôt de matériaux contenant de l'amiante | |
|  | Matériau ou produit sur lequel un doute persiste | |
|  | Présence d'amiante | |
|  | Dalles de sol | |
|  | Carrelage | |
|  | Colle de revêtement | |
|  | Dalles de faux plafond | |
|  | Toiture en fibro-ciment | |
|  | Toiture en matériaux composites | |

# ANNEXE 3 -
# PV ANALYSES

SOCOTEC

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT021906-20370 EN DATE DU 24/06/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**

SOCOTEC CONSTRUCTION CREIL
M. Sébastien GALLAND
1 rue des Prunelliers
Parc ALATA
60100 CREIL

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0219-15841
Echantillon ITGA : IT021906-20370
Reçu au laboratoire le : 13/06/2019

**Réf. Client :** Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 190521060000025_Ecluses_d_2019_06_07_1530_2286 |
| Dossier client | 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam - Riviere Oise canalisee Ecluses de L'Isle Adam 95290 L ISLE ADAM |
| Echantillon | P001 - Joint d'assemblage - Vigie |
| Description ITGA | Matériau gris en vrac hétérogène / Peintures multiples |

**Préparation :** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

**Technique Analytique :**

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

**Résultat :**

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Matériau gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable | META (1) le 24/06/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Tristan BRAURE - Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

SOCOTEC

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Innovateur en fiabilité

Accréditation n° 1-5971

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT021906-20371 EN DATE DU 24/06/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**

SOCOTEC CONSTRUCTION CREIL
M. Sébastien GALLAND
1 rue des Prunelliers
Parc ALATA
60100 CREIL

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0219-15841
Echantillon ITGA : IT021906-20371
Reçu au laboratoire le : 13/06/2019

**Réf. Client :** Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 190521060000025_Ecluses_d_2019_06_07_1530_2286 |
| Dossier client | 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam - Riviere Oise canalisee Ecluses de L'Isle Adam 95290 L ISLE ADAM |
| Echantillon | P002 - Enduit a base de ciment lisse ou taloche - Vigie |
| Description ITGA | Enduit compact gris en vrac hétérogène / Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac |

**Préparation :** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

**Technique Analytique :**

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

**Résultat :**

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Enduit compact gris en vrac hétérogène + peinture non séparable + enduit plâtreux blanc en vrac non séparable | META (1) le 24/06/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Tristan BRAURE - Chef d'équipe



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

SOCOTEC

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT021906-20372 EN DATE DU 24/06/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**

SOCOTEC CONSTRUCTION CREIL
M. Sébastien GALLAND
1 rue des Prunelliers
Parc ALATA
60100 CREIL

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0219-15841
Echantillon ITGA : IT021906-20372
Reçu au laboratoire le : 13/06/2019

**Réf. Client :** Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 190521060000025_Ecluses_d_2019_06_07_1530_2286 |
| Dossier client | 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam - Riviere Oise canalisee Ecluses de L'Isle Adam 95290 L ISLE ADAM |
| Echantillon | P003 - Sous face d'escalier - Vigie |
| Description ITGA | Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples / Matériau blanc en vrac |

**Préparation :** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

**Technique Analytique :**

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

**Résultat :**

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Matériau compact gris en vrac hétérogène + peintures multiples non séparable + matériau blanc en vrac non séparable | META (1) le 24/06/2019 | Amiante non détecté | --- | 1 |

Validé par : Tristan BRAURE - Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

SOCOTEC

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ASCQ
Tél : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5971
Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole

# RAPPORT D'ESSAI N° IT021906-20373 EN DATE DU 24/06/2019

## RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

**Client :**

SOCOTEC CONSTRUCTION CREIL
M. Sébastien GALLAND
1 rue des Prunelliers
Parc ALATA
60100 CREIL

**Prélèvement :**

Commande ITGA : IT0219-15841
Echantillon ITGA : IT021906-20373
Reçu au laboratoire le : 13/06/2019

**Réf. Client :** Les informations fournies par le client sont retranscrites dans le tableau ci-dessous.

| | |
|---|---|
| Commande | 190521060000025_Ecluses_d_2019_06_07_1530_2286 |
| Dossier client | 190521060000025 Ecluses de l'Isle Adam - Riviere Oise canalisee Ecluses de L'Isle Adam 95290 L ISLE ADAM |
| Echantillon | P004 - Peinture bitumineuse - Vigie |

| | |
|---|---|
| Description ITGA | Peinture bitumineuse en vrac |

**Préparation :** Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
  (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

**Technique Analytique :**

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

**Résultat :**

| Fraction Analysée | Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse | Résultat | Variété d'amiante | Nombre de préparations |
|---|---|---|---|---|
| Peinture bitumineuse en vrac | META (2) le 24/06/2019 | Amiante non détecté | --- | 2 |

Validé par : Tristan BRAURE - Chef d'équipe



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

# ANNEXE 4 -
# AUTRES DOCUMENTS

# ANNEXE 5 -
# CERTIFICAT DE COMPETENCES

# ANNEXE 6 -
# ATTESTATION D'ASSURANCE

SOCOTEC

Votre intermédiaire
**MARSH SAS**
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex

☎ **01 41 34 50 00**
🖷 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**
Site ORIAS www.orias.fr

**Votre contrat**

Construction : Responsabilité civile professionnelle et exploitation

**Vos références**

Contrat : **37503519275087**
**A effet du 01/01/2001**
Client : **0010834120**

SOCOTEC CONSTRUCTION
5, place des Frères Montgolfier
78280 GUYANCOURT

# ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC CONSTRUCTION
5, place des Frères Montgolfier
78280 GUYANCOURT
N°SIREN : 834 157 513

Est titulaire d'un contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

- Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.
- Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-6 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.133-6 du code de la construction et de l'habitation.
- Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

**La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.**

Fait à Nanterre le 20 décembre 2018
POUR LA SOCIETE :

AXA France I.A.R.D.
Société Anonyme au Capital de 214 799 030 €
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche
92727 NANTERRE CEDEX
722 057 460 RCS Nanterre
(Entreprise régie par le Code des Assurances)